

En Gruyère

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 16

PDF erstellt am: **12.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Gerolles, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.
ÉTRANGER : Un an, fr. 7.20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

En Gruyère.

J'eus, l'année dernière, un gros crève-cœur. Cela pourra étonner ceux qui connaissent le vieux dur-à-cuire qu'est Pierre d'Antan, mais la chose n'en est pas moins vraie. Un récit fit le tour de la presse, agrémenté des commentaires les moins aimables.

Une dame cycliste, remontant la Gruyère, avait été, disait-on, renversée de sa machine et insultée par des passants.

Quoi, me disais-je, m'a-t-on changé à ce point ma Gruyère et les vieilles traditions d'hospitalité et de politesse rustique, en ont-elles si complètement disparu ?

Car je la connais, la Gruyère, et je l'aime, la verte vallée où la Sarine roule ses eaux capricieuses. Et j'aime encore davantage sa population, si gaie et si cordiale, restée jusqu'ici fidèle à son passé, au milieu de l'envahissement qui fait actuellement de notre peuple romand un informe mélange de toutes les races.

J'ai voulu la revoir, au risque d'en revenir désillusionné, et profitant des beaux jours de Pâques, j'ai parcouru de nouveau les villages groupés pittoresquement au pied des monts. J'ai revu Montbovon, fier de sa nouvelle église, Albeuve aux toits rouges, Neirivue avec ses vieilles maisons aux fenêtres fleuries de géraniums, Broc, et Notre-Dame-des-Marches, Montsalvens, la vieille ruine qui se dresse au-dessus des sapins, Charmey le village aux belles filles, la Valsainte dont les grands murs étincelaient au soleil. J'ai revu Gruyères, dont le nom éveille tant de souvenirs, et j'ai senti une fibre ignorée tressaillir en mon cœur, en contemplant les vieilles tours qui furent les témoins du beau temps jadis.

Et surtout, j'ai retrouvé ma Gruyère telle que je l'ai connue autrefois, hospitalière et cordiale, et j'ai voulu la réhabiliter aux yeux de ceux qui, sur la foi d'une cycliste, l'ont prise pour un pays de sauvages.

Que les cyclistes n'y soient pas vus de très bon œil, c'est possible ; mais, à qui la faute ? Car nous les avons vus à l'œuvre depuis quelques années, et nous avons pu admirer les façons cavalières et le sans-gêne d'Iroquois de quelques-uns d'entre eux, infime minorité qui a suffi pour jeter le discrédit sur toute la corporation.

Je me souviens encore de votre air ébahi, bonne vieille hôtesses d'Enney, si avenante et si aimable. Pour satisfaire deux ou trois jeunes velocemen, entrés chez vous comme l'ouragan, vous aviez mis la maison au pillage. Ils réclamaient les boissons les plus extraordinaires, se moquaient de tout ce qu'ils voyaient, et partaient en jetant dédaigneusement sur la table le prix de leur consommation, sans merci, ni bonjour.

Nous en avons vu de ces cyclistes traverser les villages, en bousculant les enfants et les vieillards, et se conduisant comme en pays conquis. Que n'ont-ils entendu les brocards que soulevait leur grossièreté ? Leur orgueil, peut-être, en aurait été un peu amoindri.

Mais qu'on ne nous dise pas qu'on est mal reçu dans ce pays. Tout le monde y est aimable, jusqu'aux employés fédéraux. Vous allez m'accuser d'exagération. C'est pourtant vrai ! C'est à Gruyères même que, pour la première fois de ma vie, j'ai entendu une demoiselle de la poste s'excuser de m'avoir fait attendre au guichet. Ah ! Mesdemoiselles du télégraphe et du téléphone, allez donc y faire un stage !

Et le joli rire clair et frais qui sonnait dans l'étroit bureau. Tenez, Mademoiselle la burlesque, je ne forme plus qu'un souhait : que votre facteur soit vieux, bien vieux, archi-vieux, qu'il prenne bientôt sa retraite et qu'on me nomme à sa place. Pour entendre chaque jour ce joli rire, je me mettrais volontiers à timbrer les lettres.

Oh ! les belles filles de la Gruyère aux dents blanches, aux yeux clairs, ni bégueules, ni dévergondées, lestes à la riposte ; tout vieux et laid que je suis, elles m'ont déjà bien fait rêver !

Et la bonne et franche gaité qui éclate partout ! On a souvent parlé du mal que la domination bernoise a fait à notre pays ; le plus grand reproche que je lui fais, c'est d'avoir tué chez nous la vieille gaité savoyarde et gauloise, d'avoir proscrié les fêtes et les chansons, et glacé notre peuple de son austérité. Et cependant n'est-ce pas un réformateur allemand qui a dit — son seul tort, c'est de l'avoir dit en allemand : — *Wein, Weib und Gesang, Er freut den Mann sein Leben lang.*

« Le vin, la femme et la chanson réjouissent l'homme toute sa vie. »

Que je vous dise notre arrivée à Gruyères. — C'est par un chemin caillouteux. Gardez-le longtemps, votre chemin aux pavés pointus, bonnes gens de Gruyères, il éloigne de vous les velocipédistes et les touristes amateurs de kilomètres.

Et nous débarquons à l'Hotel-de-Ville, en plein concert champêtre. Ils sont là filles et garçons, la main dans la main, les yeux dans les yeux, qui chantent tout leur répertoire. Tandis que l'hôtesses s'empresse autour de nous, active et souriante, on nous regarde un peu de coin, puis comme nous n'avons pas l'air d'Anglais, on reprend les chants. La fatigue ! elle est loin. En entrant, nous voulions aller nous coucher tout de suite, et voilà que onze heures nous trouvent encore attablés, écoutant ces vieilles mélodies qui bercèrent l'enfance de nos grands-parents.

Est-ce pour les hommes, l'habitude de chanter au lutrin, est-ce la magnifique musique du culte catholique qui développe ainsi l'oreille, je ne sais, mais tout le monde chante à pleine voix, et avec beaucoup de goût.

C'est la chanson de *Christophe, qui s'en va-t-au marché, vendre son beurre et son fromage. C'est la chanson de Mon Mignon berger qui est à Paris, au service du roi.* C'est une belle chanson patriotique, que je ne puis m'empêcher de vous donner :

Sur les montagnes de la Gruyère,
Un jour, j'allais voir mon troupeau.

J'entends une marche guerrière,
Tout à coup du haut d'un coteau.
Il faut s'armer pour la patrie.
Mon cœur palpite et je me dis :
Je vous dois mon sang et ma vie,
Ballez tambours, et je vous suis.

Vers mon toit, je me précipite
Et par les sentiers les plus courts,
Je rejoins notre brave élite :
Je saisis mes armes et je cours.
Prenez soin de mon héritage.
Adieu ma mère, adieu ma sœur.
Et toi la fleur du village,
Thérèse, garde-moi ton cœur !

Salut, pays, compagnons d'armes,
Salut, trois fois salut à vous.
Que vous avez pour moi de charmes,
Que votre aspect me paraît doux !
Des anciens Suisses la mémoire,
Avec nous marche pas à pas.
Fribourg, ne crains rien pour ta gloire,
Tes fils ne la trahiront pas.

Voilà qui repose des inepties et des ordures de café-concert dont notre jeunesse semble être engouée.

Ora, quand l'è bon, l'è prau. Vouaiquie la miné, sè faut allà réduire. Bounès dzeins de Greviré, grachaux et grachiausés, bouna né à rêvaïrè, à l'an que vin, et tzantà pi les ballés villhès tzansons po vo mainteni dzoïau et coutein.

Pierre d'ANTAN.

Les étudiants vaudois, leur corps et leur vie.

II

Sous les Bernois l'argent était rare, et les étudiants sortis des campagnes et des petites villes n'avaient pas souvent leur bourse bien garnie. Un bon nombre recevaient des gages ou bourses et vivaient en *archers*. Ce genre de vie offrait quelque chose de particulier. Un bourgeois de Lausanne recevait chez lui un certain nombre d'étudiants auxquels il fournissait quelques aliments comme le pain et le lait. Les autres provisions étaient fournies par les parents de l'archer qui, les jours du marché, amenaient du vin, du fromage, une pièce de viande, des fruits secs, du bois, etc. Ces provisions étaient serrées dans un large bahut qui courait le long de la salle à manger commune et qu'on appelait *arche*. Les étudiants cuisaient eux-mêmes, à tour de rôle, les aliments qui en avaient besoin et mettaient la table. Au repas chacun tirait de l'arche commune qui du fruit, qui du fromage, qui de la viande, qui du vin, que l'on mangeait et buvait en commun ; c'était un véritable et joyeux pique-nique journalier, une vie économique que menèrent bon nombre de jeunes gens, qui rendirent plus tard d'utiles services à leur patrie. L'auteur de ces lignes a connu, dans sa jeunesse, des vieillards qui avaient fait leurs études en vivant de ce régime. Par ordonnance de Leurs Excellences de 1697, les étudiants étaient libérés de payer au passage des portes de la ville les droits d'entrée sur